

Date de révision 25-mars-2024

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Numéro de révision 5

1. Identification

Nom du produit Borane-dimethyl sulfide complex, 2M in toluene

42963 Cat No.:

**Synonymes** Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

### Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6. Canada

Tel: 1-800-234-7437

#### Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

### 2. Identification des dangers

#### Classification

**Classification WHMIS 2015** Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Liquides inflammables Catégorie 2 Catégorie 1

Substances/mixtures which, in contact with water, emit

flammable gases

Catégorie 4

Toxicité orale aiquë Toxicité cutanée aiguë

Catégorie 4

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 1

Toxicité pour la reproduction

Catégorie 1B

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

Organes cibles - Appareil respiratoire, Système nerveux central (SNC).

Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition Catégorie 2

répétée)

Organes cibles - Effets neurologiques, Yeux, Oreilles.

Toxicité par aspiration

Dangers physiques non classés ailleurs

Réagit violemment au contact de l'eau

Catégorie 1 Catégorie 1

# Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables

Dégage, au contact de l'eau, des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément

Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Provoque une irritation cutanée

Provoque des lésions oculaires graves

Peut causer de la somnolence et des étourdissements

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Réagit violemment au contact de l'eau



# Conseils de prudence

#### Prévention

Éviter tout contact avec l'eau

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Manipuler et stocker le contenu sous gaz inerte. Protéger de l'humidité

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

NE PAS faire vomir

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau fraîche Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

#### **Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Other Hazards

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme odeur infecte

# 3: Composition/informations sur les composants

| Composant                                  | No. CAS    | % en poids |
|--|------------|------------|
| Toluene                                    | 108-88-3   | 82.25      |
| Boron, trihydro[thiobis[methane]]-, (T-4)- | 13292-87-0 | 17.75      |

# 4. Premiers soins

**Conseils généraux** Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

**Inhalation** Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent. Risque de lésions graves aux

poumons (par aspiration).

**Ingestion** Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements

surviennent naturellement, faire pencher la victime.

Symptômes et effets les plus

importants

Cause de graves lésions oculaires. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut

causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et

des vomissements

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO2), Produit chimique, Sable sec, Mousse antialcool. Une eau

atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair 7 °C / 44.6 °F

**Méthode -** Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité Supérieures Aucun renseignement disponible

Inférieure Sensibilité aux chocs Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible

#### Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes. Réagit violemment au contact de l'eau.

### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes de soufre. Oxydes de bore. Hydrogène.

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

#### NFPA

| Santé | Inflammabilité | Instabilité | Dangers physiques |
|-------|----------------|-------------|-------------------|
| 3     | 3              | 2           | N/A W             |

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques.

**Précautions environnementales** Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Eviter que la matière déversée touche à l'eau. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration.

# 7. Manutention et stockage

Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec l'eau. Manipuler dans une atmosphère inerte. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Pour éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Entreposage.

Zone contenant des substances inflammables. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Garder réfrigéré. Tenir à l'écart de l'eau et l'humidité. Conserver sous atmosphère inerte. Protéger de l'humidité. Matières incompatibles. Agents oxydants forts.

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### Directives relatives à l'exposition

| Composant | Alberta     | Colombie-Brita | Ontario     | Québec      | ACGIH TLV   | OSHA PEL              | NIOSH         |
|-----------|-------------|----------------|-------------|-------------|-------------|-----------------------|---------------|
|           |             | nnique         |             |             |             |                       |               |
| Toluene   | TWA: 50 ppm | TWA: 20 ppm    | TWA: 20 ppm | TWA: 20 ppm | TWA: 20 ppm | (Vacated) TWA:        | IDLH: 500 ppm |
|           | TWA: 188    |                |             |             |             | 100 ppm               | TWA: 100 ppm  |
|           | mg/m³       |                |             |             |             | (Vacated) TWA:        | TWA: 375      |
|           | Skin        |                |             |             |             | 375 mg/m <sup>3</sup> | mg/m³         |
|           |             |                |             |             |             | Ceiling: 300 ppm      | STEL: 150 ppm |
|           |             |                |             |             |             | (Vacated) STEL:       | STEL: 560     |
|           |             |                |             |             |             | 150 ppm               | mg/m³         |
|           |             |                |             |             |             | (Vacated) STEL:       | _             |
|           |             |                |             |             |             | 560 mg/m <sup>3</sup> |               |
|           |             |                |             |             |             | TWA: 200 ppm          |               |

#### Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

#### Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de

l'emplacement des postes de travail. Utiliser un matériel électrique/de

ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

# Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

| Matériau des gants | Le temps de passage         | Épaisseur des gants | Commentaires à gants    |
|--------------------|-----------------------------|---------------------|-------------------------|
| Caoutchouc nitrile | Voir les recommandations du | -                   | Protection contre les   |
| Viton (R)          | fabricant                   |                     | éclaboussures seulement |

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

## Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

**Type de filtre recommandé:** bas point d'ébullition solvant organique Type AX Brun conforme au EN371 ou Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Brun conforme au EN14387

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

Liquide

État physique

Aspect Aucun renseignement disponible

**Odeur** odeur infecte

Seuil de perception de l'odeurAucun renseignement disponiblePOINT/intervalle de fusionAucun donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition

Point d'éclair

Aucun renseignement disponible
7 °C / 44.6 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)
Non applicable
Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeurAucun renseignement disponible

Densité 0.856

Solubilité Immiscible Réagit violemment au contact de l'eau

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponibleViscositéAucun renseignement disponible

# 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Oui

Stabilité Sensible à l'humidité.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces

chaudes et des sources d'inflammation. Exposition à de l'air humide ou à de l'eau.

Exposition à l'humidité.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes de soufre, Oxydes de

bore, Hydrogène

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses**Aucun dans des conditions normales de traitement. Réagit violemment au contact de l'eau.

# 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

**DL50 par voie orale** Catégorie 4. ATE = 300 - 2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg. Catégorie 4. ATE = 1000 - 2000 mg/kg.

Vapeur CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20

mg/l.

Renseignements sur les

composants

| composants                                    |                    |                      |                     |
|---|--------------------|----------------------|---------------------|
| Composant                                     | DL50 orale         | DL50 épidermique     | LC50 Inhalation     |
| Toluene                                       | > 5000 mg/kg (Rat) | 12000 mg/kg (Rabbit) | 26700 ppm (Rat) 1 h |
| Boron, trihydro[thiobis[methane]]-,<br>(T-4)- | <500 mg/kg (Rat)   | >2000 mg/kg (Rabbit) | Non inscrit(e)      |

**Toxicologically Synergistic** 

Aucun renseignement disponible

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

| Composant | No. CAS    | CIRC           | NTP            | ACGIH          | OSHA           | Mexique        |
|-----------|------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Toluene   | 108-88-3   | Non inscrit(e) |
| Boron,    | 13292-87-0 | Non inscrit(e) |

trihydro[thiobis[methan e]]-, (T-4)-

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

**Effets sur la reproduction** Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire Système nerveux central (SNC)

STOT - exposition répétée Effets neurologiques Yeux Oreilles

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des

maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

# 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Contient une substance:. Toxique pour les organismes aquatiques. Réagit avec l'eau donc pas de données sur l'écotoxicité de la substance est disponible.

| Composant | Algue d'eau douce           | Poisson d'eau douce  | Microtox                | Daphnia magna               |
|-----------|-----------------------------|----------------------|-------------------------|-----------------------------|
| Toluene   | EC50: = 12.5 mg/L, 72h      | 50-70 mg/L LC50 96 h | EC50 = 19.7 mg/L 30 min | EC50: = 11.5 mg/L, 48h      |
|           | static (Pseudokirchneriella | 5-7 mg/L LC50 96 h   | _                       | (Daphnia magna)             |
|           | subcapitata)                | 15-19 mg/L LC50 96 h |                         | EC50: 5.46 - 9.83 mg/L, 48h |
|           | EC50: > 433 mg/L, 96h       | 28 mg/L LC50 96 h    |                         | Static (Daphnia magna)      |
|           | (Pseudokirchneriella        | 12 mg/L LC50 96 h    |                         |                             |
|           | subcapitata)                |                      |                         |                             |
|           |                             |                      |                         |                             |

Persistance et dégradabilité Une persistance est peu probable

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité . N'est probablement pas mobile dans l'environnement. Mobilité peu probable dans

l'environnement en raison de sa faible solubilité dans l'eau.

| Composant | Log Poctanol/eau |
|-----------|------------------|
| Toluene   | 2.73             |

### 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

|   | Composant          | RCRA - déchets de série U | RCRA - déchets de série P |
|---|--------------------|---------------------------|---------------------------|
| I | Toluene - 108-88-3 | U220                      | -                         |

# 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU

Nom officiel d'expédition Nom technique UN3399

ORGANOMETALLIC SUBSTANCE, LIQUID, WATER-REACTIVE, FLAMMABLE

Toluene, Boron, trihydro[thiobis[methane]]-, (T-4)-

Classe de danger 4.3
Classe de danger subsidiaire 3
Groupe d'emballage |
Interdit

IATA

No ONU UN3399

Nom officiel d'expédition ORGANOMETALLIC SUBSTANCE, LIQUID, WATER-REACTIVE, FLAMMABLE

Classe de danger 4.3 Classe de danger subsidiaire 3 Groupe d'emballage I

IMDG/IMO

No ONU UN3399

Nom officiel d'expédition ORGANOMETALLIC SUBSTANCE, LIQUID, WATER-REACTIVE, FLAMMABLE

Classe de danger 4.3 Classe de danger subsidiaire 3 Groupe d'emballage |

# 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

| Composant                                  | No. CAS    | DSL | NDSL | TSCA | TSCA Inventory<br>notification -<br>Active-Inactive | EINECS    | ELINCS | NLP |
|--|------------|-----|------|------|---|-----------|--------|-----|
| Toluene                                    | 108-88-3   | Х   | -    | Х    | ACTIVE  | 203-625-9 | -      | -   |
| Boron, trihydro[thiobis[methane]]-, (T-4)- | 13292-87-0 | -   | Х    | Х    | ACTIVE  | 236-313-6 | -      | -   |

| Composant                           | No. CAS    | IECSC | KECL      | ENCS | ISHL | TCSI | AICS | NZIoC | PICCS |
|-------------------------------------|------------|-------|-----------|------|------|------|------|-------|-------|
| Toluene                             | 108-88-3   | X     | KE-33936  | X    | X    | X    | Х    | X     | X     |
| Boron, trihydro[thiobis[methane]]-, | 13292-87-0 | Х     | 2008-1-56 | -    | X    | X    | -    | Х     | -     |
| (T-4)-                              |            |       | 0         |      |      |      |      |       |       |

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

| Composant | NPRI   | Agence Canadienne de<br>Protection de l'Environnement<br>(CEPA) - Liste des substances<br>toxiques | Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA) |
|-----------|--|--|--|
| Toluene   | Part 1, Group A Substance<br>Part 5, Individual Substances Part 4<br>Substance |  |  |

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

#### Autres réglementations internationales

### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

| Composant | substances soumises à | REACH (1907/2006) - Annexe XVII -<br>Restrictions applicables à<br>certaines substances dangereuses                             | 1907/2006) article 59 - Liste |
|-----------|-----------------------|---|-------------------------------|
| Toluene   | -                     | Use restricted. See item 48. (see link for restriction details) Use restricted. See item 75. (see link for restriction details) | -                             |

#### **Liens REACH**

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Composant  | No. CAS    | OECD HPV       | Des polluants<br>organiques<br>persistants | Potentiel de<br>destruction de<br>l'ozone | Restriction des<br>substances<br>dangereuses (RoHS) |
|--|------------|----------------|--|---|---|
| Toluene  | 108-88-3   | Inscrit(e)     | Non applicable                             | Non applicable                            | Non applicable                                      |
| Boron,<br>trihydro[thiobis[methane]]-,<br>(T-4)- | 13292-87-0 | Non applicable | Non applicable                             | Non applicable                            | Non applicable                                      |

| Composant  | No. CAS    | La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs | Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité | Rotterdam<br>Convention (PIC) | Basel Convention<br>(Hazardous Waste) |
|--|------------|--|--|-------------------------------|---------------------------------------|
| Toluene  | 108-88-3   | Non applicable   | Non applicable   | Non applicable                | Annex I - Y42                         |
| Boron,<br>trihydro[thiobis[methane]]-,<br>(T-4)- | 13292-87-0 | Non applicable   | Non applicable   | Non applicable                | Non applicable                        |

### 16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de révision25-mars-2024Date d'impression25-mars-2024

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

# Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

# Fin de la fiche de données de sécurité